



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٠٤+ ٢٠٢٠٥٠٥٤٤+ | ٤%٨٠% | ٢٤٨%٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 30 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/03/2024**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, dans le cadre de l'offre publique d'achat obligatoire dont la note d'information a été visée par l'AMMC en date du 20 décembre 2023 sous la référence VI/EM/041/2023, portant sur les titres de la société Sanlam Maroc, à l'initiative de Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe B.V, Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited et Sanlam Pan Africa Maroc S.A, cette dernière a déclaré avoir acquis, 982 198 actions Sanlam Maroc SA, franchissant ainsi, directement à la hausse le seuil de participation de 66,66% dans le capital de ladite société.

A l'issue de cette opération, Sanlam Pan Africa Maroc SA déclare détenir 3 523 465 actions Sanlam Maroc, soit 85,58% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Sanlam Pan Africa Maroc SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Sanlam Maroc SA.

Sanlam Pan Africa Maroc SA déclare agir de concert avec Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe B.V et Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : dfsp@ammc.ma